

Dans les Vosges, à compter du 01/01/2023, le

Dispositif d'appui à la **coordination** DAC 88



Intègre les dispositifs de la **PTA** et de la **MAIA**.

Le DAC 88 vient en appui aux situations complexes*.

Qui sollicite ?

Les professionnels de santé
Les partenaires sociaux et médico-sociaux
Les aidants, les représentants des usagers...



Pour qui ?

Tout public : sans condition
d'âge et de pathologie



Pour quoi ?

Un besoin d'information, d'orientation,
de coordination ou d'accompagnement



Comment ?

Equipe pluriprofessionnelle
Disponible et réactive
(réponse personnalisée
sous 48h)

Autres missions

Cellule COVID long
Animation territoriale ...

03.74.95.17.37

Du Lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30- 17h

dac88@sante-lorraine.fr

*en subsidiarité des dispositifs
existants

Ne pas jeter la voie publique